



D. DISPOSITIONS : VOILES DE GRANDE DIMENSION

Cette annexe traite des dispositions constructives minimales des voiles de grandes dimensions, en béton peu armé.

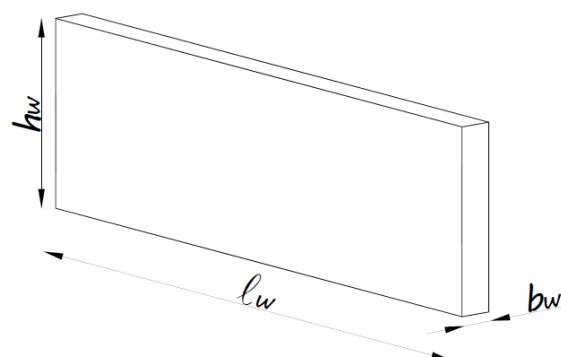
D.1 Dimensions minimales

- Epaisseur de l'âme :

$$b_w \geq \max(15 \text{ cm}, \frac{h_e}{20}) \quad (\text{D.1})$$

- h_e : hauteur libre d'étage (en m)

Figure D.1: Dimensions du voile peu armé



D.2 Chainages minimaux en zone critique

1. Chainages Verticaux :

- HA 12 continus sur toute la hauteur d'étage

- Cadres HA 6 espacés d'au plus 10 cm
- 2. Chainages des linteaux :
 - 2 HA 10 ancrés de 50ϕ
- 3. Chainages Horizontaux :
 - Chainage périphérique continu d'au moins 3 cm^2 de section
 - Chainage au croisement de chaque élément de contreventement avec le plancher d'au moins 1.5 cm^2

D.3 Chainages minimaux en zone courante

- 1. Chainages Verticaux :
 - HA 10 continus sur toute la hauteur d'étage
 - Cadres HA 6 espacés d'au plus 10 cm
- 2. Chainages des linteaux :
 - 2 HA 10 ancrés de 50ϕ
- 3. Chainages Horizontaux :
 - Chainage périphérique continu d'au moins 3 cm^2 de section
 - Chainage au croisement de chaque élément de contreventement avec le plancher d'au moins 1.5 cm^2